

ANALYSE DE L'EXPÉRIENCE DES ORGANISMES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE par rapport au

PROGRAMME VOIX ET LEADERSHIP DES FEMMES

FAITS SAILLANTS

Voix et leadership des femmes est un élément phare de la politique d'aide internationale féministe du Canada. Cette initiative novatrice et visionnaire d'Affaires mondiales Canada fournit un soutien et du financement aux organismes de promotion des droits des femmes au moyen de projets spécifiques aux pays et aux régions gérés par des organismes de la société civile. Des projets sont en cours dans trente pays et régions et apportent un soutien de 174 millions \$.

Ce document présente les faits saillants d'une analyse du processus de dépôt des projets de Voix et leadership des femmes. Les observations et les recommandations ont été élaborées à partir d'un sondage et d'un atelier réalisés par le Conseil canadien pour la coopération internationale et le Groupe de travail sur les droits des femmes.

RÉUSSITES

Les organismes participants ont souligné ce qui suit :

- Voix et leadership des femmes est un bel exemple de mise en œuvre de la politique d'aide internationale féministe du Canada. L'initiative comble un besoin fondamental du secteur en affectant des ressources institutionnelles aux organismes de promotion des droits des femmes et en rehaussant leurs capacités.
- En poursuivant son objectif de soutenir les organismes locaux de promotion des droits des femmes, Voix et leadership des femmes répond aux besoins particuliers de ces organismes.
- L'initiative rend compte de la volonté d'Affaires mondiales Canada de s'investir dans des approches de financement qui respectent des principes féministes, permettant ainsi aux organismes de promotion des droits des femmes d'identifier leurs propres priorités et approches.
- Elle accorde de l'importance à la recherche, de sorte que le secteur puisse établir un corpus de données sur l'efficacité des organismes de promotion des droits des femmes.
- Tout au long du processus de dépôt des projets, le personnel d'Affaires mondiales Canada a été d'un grand secours pour les organismes présentant des propositions.

ÉCUEILS

Les organismes ont aussi fait remarquer que :

- La communication, la transparence et la cohérence d’Affaires mondiales Canada au cours du processus de dépôt des projets auraient pu être meilleures.
- La nature des consultations pour les programmes d’un pays à l’autre était inégale. À certains moments, le processus pour identifier les partenaires de mise en œuvre potentiels était très rigoureux. À d’autres occasions, le choix des partenaires de mise en œuvre aurait pu être éclairé par des consultations plus approfondies avec des organismes canadiens, des bailleurs de fonds à vocation féministe et des organismes locaux de promotion des droits des femmes.
- Plusieurs organismes ont dû composer avec de nouvelles exigences de financement apportées au processus de dépôt des projets en cours de route. Le processus de demande a aussi exigé considérablement plus de ressources que d’autres processus auparavant.
- Les pratiques d’établissement de contrats et de partenariats d’Affaires mondiales Canada ne respectaient pas toujours les principes féministes. Cela occasionne des problèmes dans la phase de mise en œuvre, surtout en ce qui concerne la conformité.
- Par moments, les organismes de l’hémisphère Sud étaient placés en concurrence directe avec des organismes non gouvernementaux canadiens.

RECOMMANDATIONS

Recommandations à l’intention d’Affaires mondiales Canada :

- Continuer à tenir régulièrement des discussions à l’interne sur les approches féministes, et à investir dans l’apprentissage et le renforcement des capacités sur ce sujet.
- Veiller à ce que les projets d’aide aux organismes de promotion des droits des femmes ainsi que les cadres de suivi des projets soient dorénavant éclairés par la consultation de fonds à vocation féministe, d’activistes, de réseaux et d’organismes de promotion des droits des femmes de tous les horizons ainsi que par des organismes canadiens et leurs partenaires.
- Établir un processus ouvert, transparent et inclusif de dépôt des projets accessible à une grande diversité d’organismes, dont les organismes de soutien aux femmes de l’hémisphère Sud ainsi que les organismes non gouvernementaux canadiens pratiquant la diversité.
- S’assurer que l’ensemble des unités d’Affaires mondiales Canada mettent en application des principes féministes qui se concrétisent dans

les projets et modalités contractuelles ainsi que dans la gestion globale du programme Voix et leadership des femmes jusqu’à la conclusion des projets.

- Continuer à financer les organismes de promotion des droits des femmes et travailler étroitement avec les organismes de la société civile pour apprendre des expériences passées et rajuster les prochaines approches.

Recommandations à l’intention des membres du Conseil canadien pour la coopération internationale et du Groupe de travail sur les droits des femmes :

- Collaborer avec Affaires mondiales Canada pour que les principes féministes se concrétisent dans les projets et modalités contractuelles en partageant l’expertise sur les projets féministes et l’information sur la réalité vécue par les organismes de promotion des droits des femmes.
- Continuer à faire progresser la question des approches féministes dans les programmes concrets pour établir une compréhension commune des concepts et passer de la parole aux actes.